

# CNP : les parents et l'école

Réunis à Reims en session d'automne, les membres de la commission nationale de pédagogie ont réfléchi à la nécessité d'approfondir le lien école-familles.

**L**a commission nationale de pédagogie (CNP) a tenu son assemblée générale d'automne à Reims les 5, 6 et 7 novembre, s'inscrivant ainsi dans la tradition qui veut que certaines des commissions du Cnec<sup>1</sup> se réunissent une fois par an en province et associent à leurs travaux les responsables et cadres éducatifs des différentes directions diocésaines. « Comment associer les parents à la mission éducative de l'enseignement catholique ? », c'est le thème retenu par la commission pour 2002-2003. Elle entend ainsi se situer dans la ligne de l'engagement pris par Paul Malartre, lors du congrès des Apel en mai dernier : « Ouvrir sans tarder une réflexion avec tous les partenaires de l'enseignement catholique pour expliciter et clarifier institutionnellement cette place des parents dans la spécificité de l'enseignement catholique. »

**L'école n'a pas vocation à rééduquer les parents, mais elle peut-être un lieu de formation pour les parents.**

Le sujet est particulièrement sensible, ce qui explique peut-être le nombre et l'assiduité des participants. À l'attrait de la ville de Reims, sont venues s'ajouter la qualité de l'organisation mise en place par Jean-Louis Octau, directeur diocésain, et les conditions d'accueil et de travail offertes par l'institution Saint-Joseph et son directeur, Bruno Tessier.

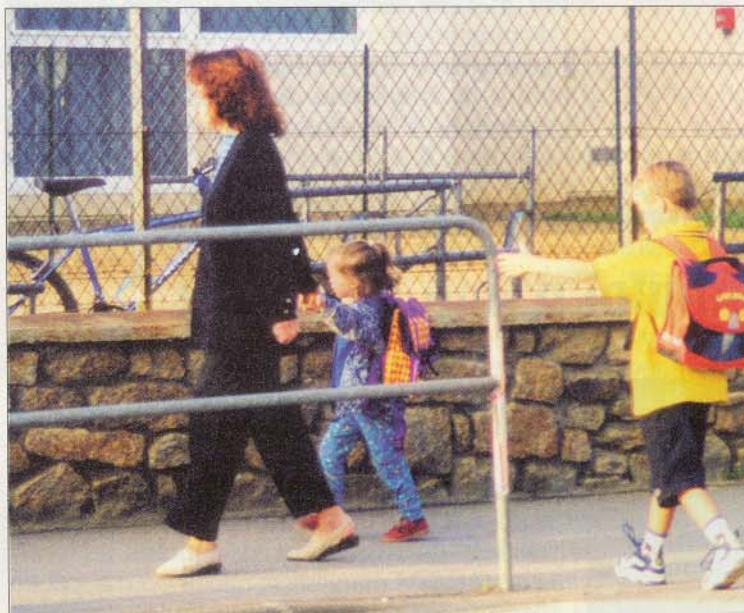
Dans un premier temps, il appartenait à Éric Raffin, président de l'Unapel<sup>2</sup>, qui nous recevait dans sa ville, d'introduire le sujet, et même d'inaugurer l'opération. Il n'y a pas d'école sans parents, et l'école

n'appartient pas aux parents. L'école prolonge la famille, et cependant elle en diffère. L'école n'a pas vocation à rééduquer les parents, mais elle peut être un lieu de formation pour les parents. Au-delà de ces vérités qui devraient être des évidences, il existe des lieux institutionnels où des rencontres se mettent en place et où des collaborations se nouent, même si, dans certains cas, les unes et les autres pourraient être améliorées. Il convient de le faire, mais au-delà il appar-

ciaient des tiers et permettraient de sortir des sentiers battus, et en quelque sorte, de faire « l'école buissonnière<sup>3</sup> ».

## Interventions magistrales

Démarche de contrat et d'alliance, qui exige que l'on identifie les objectifs communs et différents et que l'on s'attaque aux obstacles. Quelles que soient les maladroites des parents, ils agissent par conviction et sont dignes d'une estime égale à celle qu'ils expriment. Et pour ter-



Parents/école. En marche vers la co-éducation ? (Photo : Y. Élégöët)

tient à l'enseignement catholique d'explorer de nouveaux lieux qui pourraient être des terrains d'échange et d'approfondissement commun, où chaque partenaire s'enrichirait du point de vue de l'autre. Ainsi, un conseil d'éducation qui reliait les conseils de discipline ; ainsi, des lieux d'évaluation partagée où le parcours de l'enfant serait examiné et analysé avec une bienveillance réciproque ; ainsi encore, des rencontres parents/enseignants sur des thèmes communs – et il n'en manque pas – qui asso-

miner, le président de l'Unapel a annoncé que l'évaluation sera au centre du prochain congrès des parents d'élèves, qui se tiendra à Lyon.

Autres interventions magistrales : celle de Gérard Moreau, ancien secrétaire général du rectorat de Rennes, qui a explicité les relations entre l'école, les parents et les collectivités locales, puis celle de Véronique Maire, qui au nom de l'Anpec<sup>4</sup> est intervenue sur l'évolution des relations parents/école, consécutive aux transformations de la famille.

Trois tables rondes<sup>5</sup> ont permis aux acteurs de la communauté éducative que sont les chefs d'établissement et les personnels d'éducation et d'enseignement d'échanger leurs points de vue sur ce sujet central qu'est la place des parents. Tables rondes animées, pour le second degré, par Jean Louis Auduc<sup>6</sup> dont les propos ont enrichi la réflexion sur la commission. Ces trois journées ont permis de faire émerger un certain nombre de convictions quant aux relations école-familles. Ces relations supposent respect réciproque entre les protagonistes de la relation éducative et espérance dans le potentiel de chaque enfant. Elles reposent sur des rapports de confiance, de connivence. Elles gagnent à être fortifiées, voire améliorées, parce qu'elles « sont un plus pour la réussite des jeunes et un plus pour un meilleur exercice de l'acte éducatif et du métier d'enseignant<sup>7</sup> ». Une des pistes ouvertes dans ce sens réside sans doute dans le développement d'une co-éducation que les intervenants et participants à cette session ont appelé à mettre en œuvre.

■ JOSEPH DECOOPMAN,  
VÉRONIQUE GLINEUR

1. Comité national de l'enseignement catholique.
2. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
3. Rappel du thème du congrès 2002 des Apel
4. Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique.
5. Une par niveau d'enseignement : école, collège, lycée.
6. Directeur-adjoint de l'IUFM de Créteil.
7. Propos de Jean-Louis Auduc.

## Savoir +

➔ **Calendrier de la CNP :**  
– journées flottantes :  
les 14 janvier 2003 et 22 mai 2003 ;  
– session intercommissions :  
les 18, 19 et 20 mars 2003.